

**BULLETIN ADHÉSION 2022
OU BULLETIN READHESION 2022**

Montant de la Cotisation 2022 : 20€

NOM: **Prénom:**

Adresse :

☎ : **E-mail :**@.....

Sympathisant (Ne possédant pas de chèvre des fossés)

Agriculteur A titre principal

A Titre secondaire

Eleveur Amateur

Possédez-vous un N° de Cheptel ? oui : n°.....

non

Modes de valorisation :

Lait/fromage Viande Vente de reproducteurs Ecogestion / Débroussaillage

Afin de respecter le Règlement Général sur la Protection des Données, qui est rentré en application le 25 mai 2018, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser sous forme électronique (ou voie postale) les actualités de l'association et à transmettre vos coordonnées, en cas de demande, à d'autres adhérents de l'association.

Oui, j'accepte de recevoir les informations de l'ASP chèvre des Fossés

Oui, j'autorise l'association à diffuser mes coordonnées dans le listing des éleveurs adhérents :

Fait à

le

Signature :

Merci de régler votre cotisation de 20 euros :

Par chèque à l'ordre de : «ASP Chèvre des Fossés », à nous retourner à l'adresse suivante : Mme GUERIN Karine – Trésorière ASP Chèvre des Fossés

1, Kerourin – 56160 PLOËRDUT

ou Par Virement, sur le compte de l'association domicilié à : Crédit Agricole de Vendée

(RIB France : 14706 00175 73949581656 21)

IBAN : FR76 1470 6001 7573 9495 8165 621 - BIC : AGRIFRPP847

NB : En cas de paiement par Virement : Merci de renvoyer votre bulletin d'adhésion à l'adresse mail suivante : « annick.asp@orange.fr » et **d'indiquer clairement vos références sur le libellé de votre virement bancaire.**